

La Lettre de l'Urba N°8



DE L'AGENCE D'URBANISME DE L'AGGLOMÉRATION ORLÉANAISE

édito

Les déplacements réalisés quotidiennement pour se rendre à son lieu de travail sont souvent analysés à l'échelle de l'aire urbaine. Celle-ci est un indicateur précieux, dont l'agence d'urbanisme réalise un portrait qu'elle tient régulièrement à jour (cf. lettre n°7).

Cette Lettre de l'Urba propose un nouvel éclairage sur un périmètre plus large, une nouvelle fois à partir des données du recensement de 2008. Elle fait ressortir l'importance des interactions entre l'Agglo et les territoires immédiats qui l'entourent, à commencer par les trois pays voisins : Sologne Val Sud, Loire-Beauce et Forêt d'Orléans-Val de Loire. Ce travail suggère que les enjeux de déplacement, et par extension de localisation des logements et des emplois, doivent aussi être étudiés à ces différentes échelles.

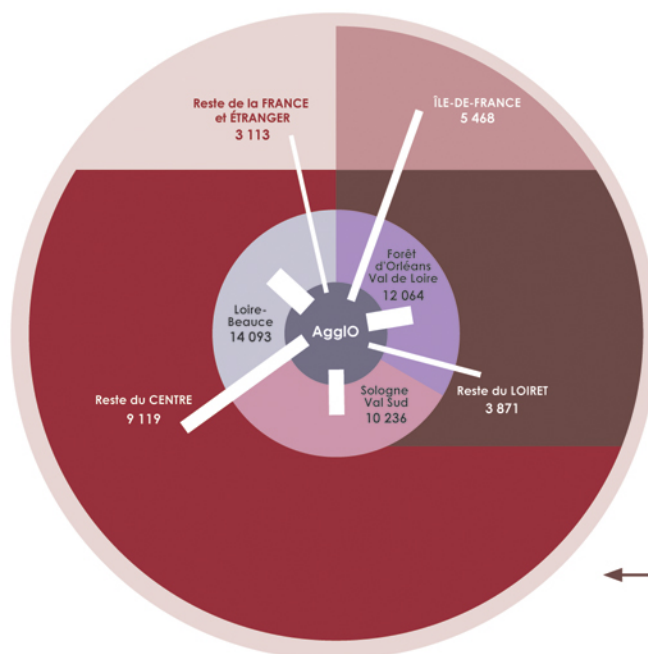
Charles-Éric LEMAIGNEN

Président de l'agence d'urbanisme de l'agglomération orléanaise

L'AGGLO ET LES DÉPLACEMENTS DOMICILE-TRAVAIL

L'Agglo et les pays voisins : 87 % des déplacements domicile-travail en lien avec l'Agglo

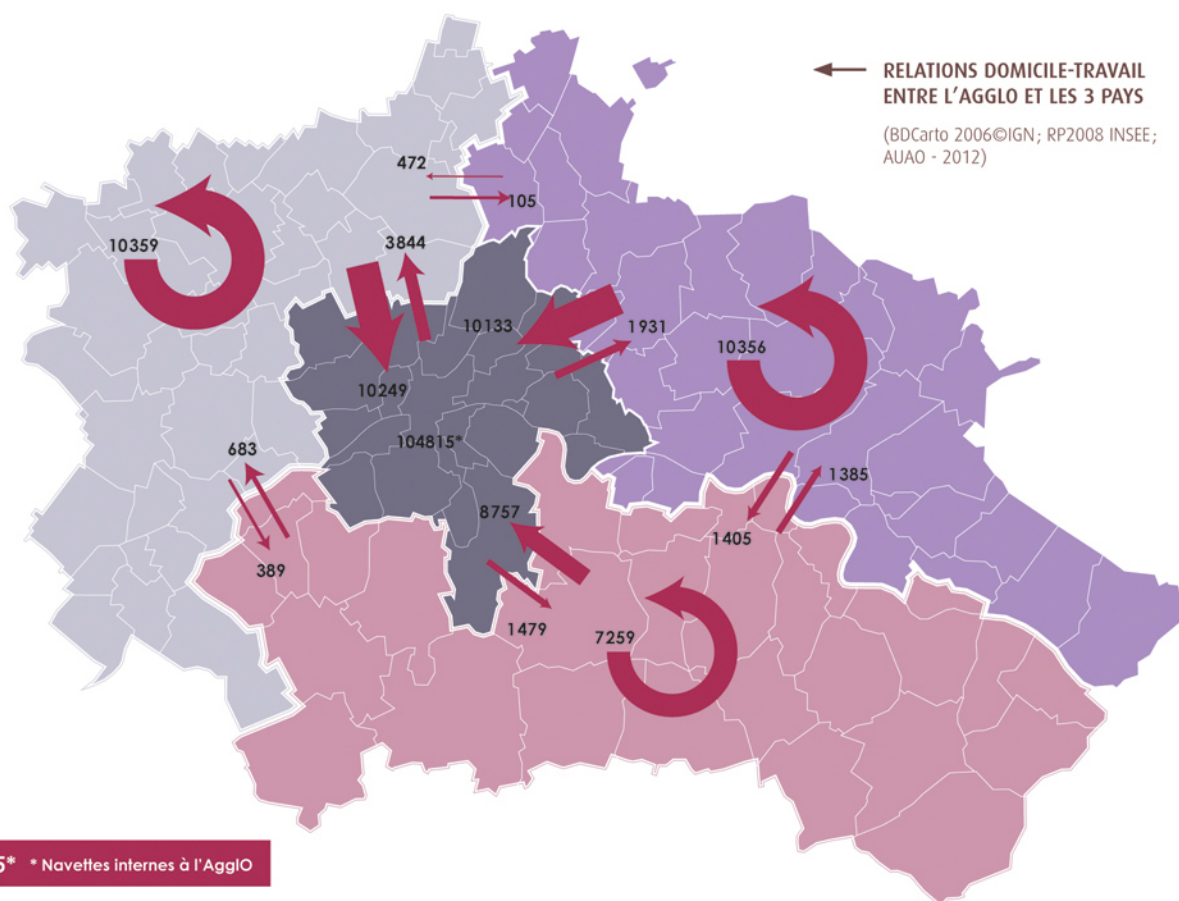
Chaque jour, 162 779 personnes vont travailler dans et/ou depuis l'Agglo. Parmi elles, 104 815 (64,4 %) résident et travaillent dans l'Agglo et un tiers des personnes entrent ou sortent de ce périmètre. En premier lieu, les territoires les plus proches sont ceux qui génèrent le plus d'échanges : 36 393 (22,4 %) avec les trois pays voisins, 3 871 avec le reste du Loiret, 9 119 avec les autres départements de la région Centre (et notamment les départements adjacents de l'Eure-et-Loir : 2 054 et du Loir-et-Cher : 4 746), 5 468 avec l'Île-de-France et 3 113 avec d'autres territoires (France et étranger). Les déplacements domicile-travail en lien avec l'Agglo sont donc près de 87 % des déplacements qui se réalisent dans un territoire qui réunit l'Agglo et ses trois pays voisins.



← SCHÉMA GLOBAL DES LIAISONS DOMICILE-TRAVAIL EN LIEN AVEC L'AGGLO, HORS NAVETTES INTERNES

(RP2008 INSEE; AUAO - 2012)



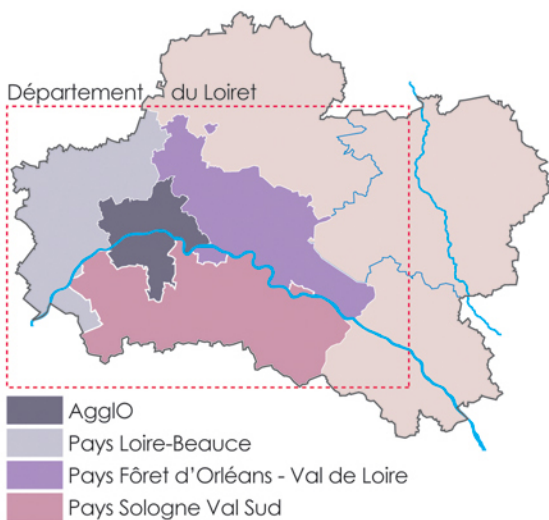


Les 3 pays : un actif qui travaille dans l'Agglo pour un actif qui travaille sur place

Si l'on observe maintenant plus en détail les échanges qu'entretient l'Agglo et les trois pays voisins, nous voyons comment s'organise ce territoire. Les trois pays à savoir : Loire-Beauce, Forêt d'Orléans-Val de Loire et Sologne Val Sud, sont clairement dépendants des emplois de l'Agglo (et réciproquement celle-ci est dépendante de leurs populations et de leurs parcs de logements) puisque les échanges sont nettement déséquilibrés. Les trois secteurs partagent deux caractéristiques : envoyer plus de 40 % de leurs actifs travailler dans l'Agglo et plus de 20 % de leur population scolarisée étudier dans l'Agglo. Ce contingent qui fait la navette pour travailler dans l'Agglo représente donc autant (voire plus dans le cas de Sologne Val Sud) que les actifs qui travaillent à l'intérieur de leur Pays de résidence.

Il faut noter que cette asymétrie est un peu moins forte pour le Pays de Loire-Beauce, du fait de pôles d'activités importants : Gidy, Bricy et Meung-sur-Loire étant les seules communes hors de l'Agglo et de Paris, à être un lieu de travail pour plus de 500 actifs habitant l'Agglo (respectivement 837, 732 et 540).

Toutefois il ressort clairement de cette carte que l'Agglo constitue le pôle d'emploi dont le bassin d'actifs couvre les trois pays. Ces quatre territoires forment un ensemble cohérent et fortement interdépendant.

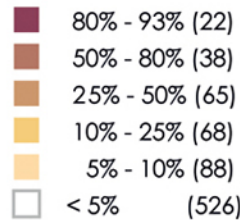
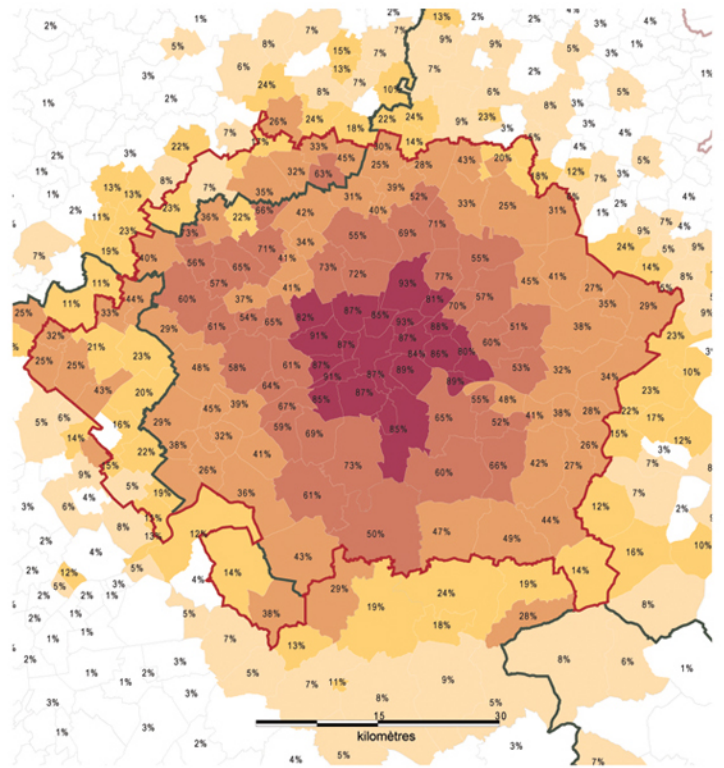


L'Agglo, concentration de l'activité économique et de l'emploi

En étudiant commune par commune la part des actifs qui travaillent dans l'Agglo, il est possible de déterminer pour chacune d'elle le degré de dépendance aux emplois qui la lie à cette centralité de l'activité. Plus de 80 % des actifs de l'Agglo y travaillent. À l'extérieur, cette proportion reste très élevée et même majoritaire (>50 %) dans les communes les plus proches avant de diminuer progressivement avec l'éloignement. À la différence de l'aire urbaine (liseré rouge) qui détermine un seuil unique, un gradient apparaît. Si le contour de l'aire urbaine transparait approximativement, il est clairement observable que la dépendance envers les emplois orléanais s'exerce au delà, notamment avec des communes relativement lointaines pour lesquelles cette part représente encore plus de 5 % des emplois de leur population active.

PART DES ACTIFS DE LA COMMUNE QUI TRAVAILLENT DANS L'AGGLO

(BDCarto 2006©IGN; RP2008 INSEE; AUAO - 2012)



— Aire urbaine
— Département

La valeur obtenue pour les communes de l'Agglo est augmentée artificiellement du fait que les déplacements internes à la commune entrent dans ce taux alors qu'ils en sont exclus pour les communes situées à l'extérieur de ce périmètre.

SCHEMA DE L'ORGANISATION INTERNE DE L'AGGLO, RELATION ENTRE CINQ SECTEURS REGROUPANT DES COMMUNES ET LA VILLE D'ORLÉANS

(BDCarto 2006©IGN; RP2008 INSEE; AUAO - 2012)

L'orientation des échanges externes (en vert) ne présume en rien d'une direction géographique. Ces échanges se réalisent dans toutes les directions. La position d'Orléans, de part et d'autre de la Loire, ne permet pas de mesurer la part des flux qui franchissent le fleuve.



NORD-OUEST : Ormes, Ingré, La Chapelle-Saint-Mesmin, Saint-Jean-de-la-Ruelle

NORD : Fleury-Les-Aubrais, Saran, Semoy, Chanteau, Marigny-les-Usages

NORD-EST : Boigny-sur-Bionne, Combleux, Chécy, Bou, Mardié, Saint-Jean-de-Braye

SUD-EST : Saint-Cyr-en-Val, Saint-Denis-en-Val, Saint-Jean-le-Blanc

SUD-OUEST : Olivet, Saint-Hilaire-Saint-Mesmin, Saint-Pryvé-Saint-Mesmin



Une agglomération équilibrée, centrée sur la ville d'Orléans...

Sur les 162 779 navettes domicile-travail qui débutent ou s'achèvent dans une des 22 communes de l'Agglo, 104 815 sont internes à ce territoire et n'en sortent pas. C'est pourquoi il est nécessaire de détailler ces mouvements qui rassemblent 64,4 % des navettes en lien avec l'Agglo. Afin de rendre plus intelligibles les mouvements internes à ce territoire et schématiser les flux domicile-travail qui l'animent, cette carte regroupe les communes en 5 secteurs. Cette représentation montre un territoire relativement équilibré et la centralité forte que constitue la commune d'Orléans. Elle occulte toutefois d'importantes disparités qui existent entre les communes, selon qu'elles sont plutôt des pôles d'emploi ou de résidence.

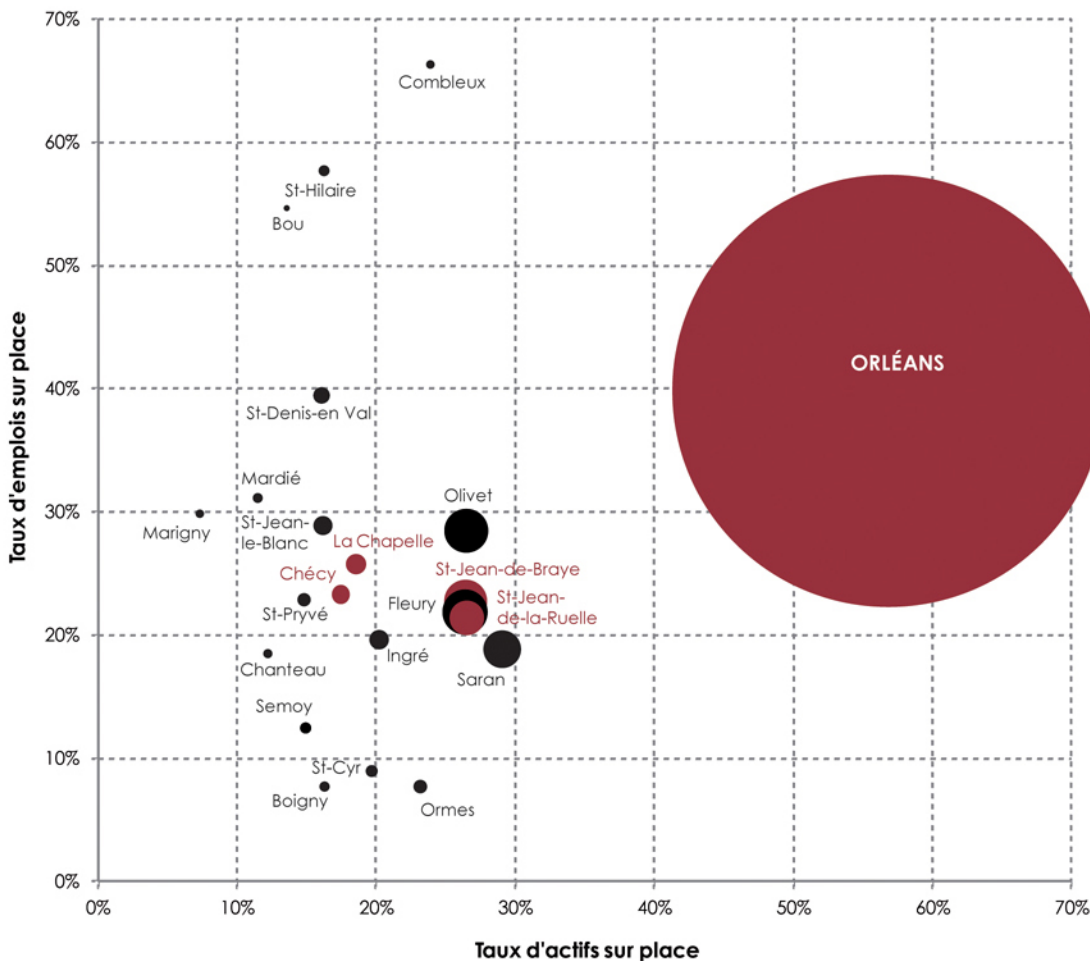
... et composée de la diversité de ses 22 communes

Le graphique ci-dessous met en exergue la tendance à envoyer des actifs travailler dans une autre commune («taux d'actifs sur place» faible) et réciproquement à attirer des actifs pour pourvoir des emplois laissés disponibles («taux d'emplois sur place» faible).

Il ressort du croisement de ces informations une typologie des communes : Fleury-les-Aubrais, Saint-Jean-de-Braye, Saint-Jean-de-la-Ruelle et Saran sont des pôles d'emploi dont le taux d'actifs sur place est important et supérieur au taux d'emplois sur place. Olivet s'approche de ce regroupement, mais son taux d'actifs sur place, bien qu'important, reste inférieur à son taux d'emplois sur place. Les communes de Semoy, Ormes, Saint-Cyr-en-Val et Boigny-sur-Bionne sont des petites communes dont le taux d'actifs sur place excède le taux d'emplois sur place. À contrario, les rares emplois disponibles à Combleux, Saint-Hilaire-Saint-Mesmin et Bou sont majoritairement pourvus par des «actifs stables» ce qui n'empêche pas une large portion des actifs de ces communes d'aller travailler ailleurs (en raison de la rareté des emplois sur place). Orléans est bien entendu atypique, du fait de sa centralité, avec un taux d'actifs sur place d'environ 57 %, un taux d'emplois sur place de 40 % et une population de 28 059 «actifs stables» (pour l'ordre de grandeur, la seconde commune pour cet indicateur est Fleury-les-Aubrais avec 2 463 actifs stables).

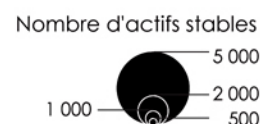
56,8 %
des actifs orléanais travaillent à Orléans

39,9 %
des emplois situés à Orléans sont occupés par des Orléanais



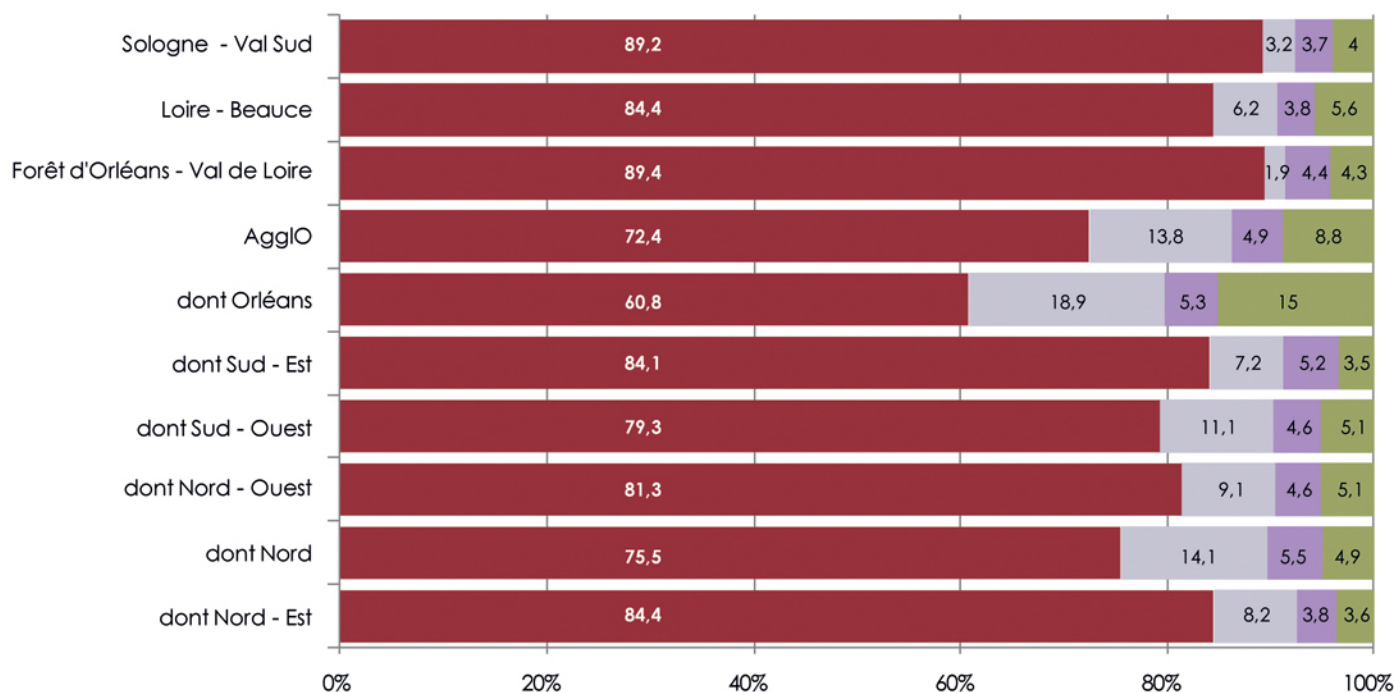
← LES COMMUNES DE L'AGGLO SELON TROIS INDICATEURS
(RP2008 INSEE; AUAO - 2012)

Le nombre d'actifs stables est le nombre de personnes qui travaillent et résident dans la même commune (décrit par la taille du point).
Le taux d'actifs sur place = actifs stables/actifs de la commune (56.8 % des actifs orléanais travaillent à Orléans).
Le taux d'emplois sur place = actifs stables/emplois de la commune (39.9 % des emplois situés à Orléans sont occupés par des Orléanais).



MODE DE TRANSPORT
UTILISÉ POUR SE RENDRE
AU TRAVAIL SELON LE
SECTEUR DE RÉSIDENCE

(RP2008 INSEE; AUAO - 2012)



La classification des modes de transport utilisée par l'INSEE ne distingue pas les deux roues motorisés et les vélos.

Marche TC
2 roues VP/VUL

La voiture majoritaire partout, mais davantage encore à la périphérie

Le choix du moyen de transport utilisé par les actifs pour se rendre sur leur lieu de travail révèle des disparités liées à la proximité ou l'éloignement des emplois occupés, mais aussi à l'offre de transport disponible pour s'y rendre. Bien que l'usage de la voiture soit partout majoritaire, les actifs habitant les territoires les plus centraux utilisent davantage les modes alternatifs à la voiture que ceux des secteurs les plus périphériques. Autrement dit, si la périphérie accueille toujours plus d'habitants, le nombre des voitures sur les routes ne diminuera pas. Le déploiement d'offres de transport alternatives et concurrentielles sur ces territoires permettrait de réduire les disparités. Toutefois, la périphérie est par définition un territoire diffus et éloigné : deux propriétés qui limitent la pertinence des transports en commun (adaptés à des flux concentrés et massifs) et des modes doux (ajustés à la proximité).



Conclusion

Les chiffres et les analyses développés précédemment soulignent l'interdépendance forte qui lie l'Agglo et ses trois pays voisins. Ces derniers représentent 22 % des relations domicile-travail en lien avec l'Agglo. Pour ces pays, il y a autant d'actifs qui travaillent dans l'Agglo que dans une des communes du pays. Et encore, il s'agit là des pays pris dans leur ensemble, car si l'on considère commune par commune, c'est souvent bien plus de 50 % des actifs qui travaillent dans l'Agglo. À l'intérieur même de l'Agglo, on retrouve cette dépendance envers les emplois concentrés dans Orléans et les communes centrales (Fleury-les-Aubrais, Saint-Jean-de-Braye, Saint-Jean-de-la Ruelle, Olivet et Saran, principalement). Mais le secteur de résidence n'est pas neutre : les manières de se déplacer en dépendent et la part de la voiture s'élève à 85 % ou 90 % pour les secteurs les plus périphériques.

Cela suggère que les territoires politiques sont appelés à faire converger leurs programmes, sinon à intégrer une structure plus large et plus en adéquation avec les territoires de vie de leurs habitants. Réguler l'urbanisation, et les déplacements induits, à des échelles inférieures semble peine perdue, si le territoire voisin ne mène pas la même action ou du moins une action cohérente. À l'heure de la redéfinition de la carte des EPCI et de l'essor des PLU intercommunaux, ce document espère contribuer aux débats sur les échelles pertinentes.



en savoir +

« La Loire dans son territoire : coupure ou liaison ? », DDT du Loiret et CETE Normandie Centre, juin 2012

« Mobilité en région Centre : le premier moyen de transport pour se rendre au travail reste la voiture », INSEE Centre Flash n°59, septembre 2012

nota bene

- Agglo désigne la Communauté d'Agglomération d'Orléans Val de Loire.
- Les termes déplacement, mouvement, navette, flux ou échange sont employés indifféremment par commodité de langage. Les chiffres utilisés représentent en fait des personnes qui se rendent sur leur lieu de travail. Une personne peut réaliser quotidiennement deux déplacements, soit une navette (aller+retour), mais également quatre déplacements (deux navettes) si elle déjeune à son domicile par exemple.
- Les analyses présentées ici raisonnent en termes de commune d'origine et de destination mais ne présument en rien des communes traversées (l'itinéraire et le transit). Les agglomérations constituent les nœuds des réseaux de transports et sont traversées par de nombreux trajets. Des flux qui semblent exclusivement « périphériques » sont en réalité radiaux ou diamétraux et convergent avec la forme en étoile des réseaux. L'importance des liaisons de périphérie à périphérie est donc parfois exagérée par la représentation schématique sous forme de flèches.